



Promotion
Cluny 162-166

SUIVI DE LA CLEF

Procédure :

Le cédant qui possède 2 formulaires

- En remet un exemplaire vierge au récipiendaire
- Complète l'autre exemplaire
- Le cédant adresse au délégué de son choix, la feuille de suivi complétée

Je soussigné G. LABAT Cluny 162/166, récipiendaire de la Clef de Promotion, atteste avoir informé les membres de ma famille et mon entourage, des dispositions prises par ma Promotion lors de son vote du 18 Octobre 1997.

Pour assurer le suivi de notre Clef, je m'engage à la transmettre, accompagnée de la même attestation

Fait à AUPS.....

Le 7/06/2012

Signatures

Le cédant

C. COUTERET

le récipiendaire

G. LABAT